

Lettre à une mairie de gauche

Comme prévu nous étions place Bargemon ce lundi matin 8 février pour accueillir les élus du Printemps Marseillais qui prétendent faire de l'école leur priorité...

Nous étions là pour leur rappeler que nous attendions toujours qu'ils prennent les décisions nécessaires à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants.

Nous ne demandons pas l'impossible mais la sécurité, la bienveillance et l'attention dont les enfants ont besoin, auxquelles ils ont droit et rendues impossibles par le manque chronique de personnel municipal dans les écoles.

Pour toute réponse, la majorité du Printemps Marseillais s'entête et vote la délibération n°74 sur l'implémentation de la loi dite de transformation de la fonction publique et son article d'encadrement du droit de grève. Cette délibération n°74 est votée également en toute cohérence par la droite et l'extrême droite, responsables de l'état d'abandon des écoles publiques marseillaises.

Les Marseillais n'ont même pas eu droit au scrutin public, pourtant demandé par Pierre Robin (LR), demande restée sans réponse de M. Payan. Ce genre de vote expéditif nous rappelle péniblement les pratiques du prédécesseur de M. Payan (et de Mme Rubirola).

Nous avons entendu une élue dire que dans ce protocole d'accord le taux d'encadrement annoncé – 30 enfants par adulte en maternelle et 60 enfants par adulte en élémentaire – n'était qu'un seuil d'alerte. Il s'agit du taux à partir duquel le service de cantine n'est plus assuré s'il y a au moins un gréviste dans l'école. Ce que l'accord ne dit pas c'est que le taux d'encadrement non dégradé *supposé*, oui nous disons bien *supposé* car personne n'est en mesure de dire aux parents combien d'agents sont affectés dans chaque école, est de 1 pour 25 en maternelle et 1 pour 50 en élémentaire... Et ce taux est très souvent dépassé. Des cantines sont donc fermées en temps de grève pour des raisons de sécurité dues à un taux d'encadrement insuffisant mais ne le sont pas en temps normal.

Cherchez l'erreur...

Les élus qui n'ont pas voté *contre* cette délibération, ont-ils mis les pieds dans une école marseillaise récemment ? Comment discuter ces seuils lorsque la mairie reste incapable de dire à ses administrés, aux parents, combien d'agents municipaux sont affectés dans chaque école ?

Personne n'est dupe : l'enrobage de cette délibération a été griffonné à la dernière minute afin de faire passer la pilule. Comment des élus peuvent-ils engager l'organisation de plus de 4000 agents sur une délibération modifiée un dimanche après-midi, à la veille du Conseil municipal ?

Et que dire du ridicule des annonces, des photos des uns et des autres, le maire de Marseille et le patron du syndicat majoritaire, tout au long du week-end ? Ces gesticulations, ce spectacle permanent ne servent qu'à masquer le fond de cette affaire et la vacuité des réponses apportées à la situation des écoles.

Un plan pluriannuel de recrutement ? Où sont les chiffres ? Combien de postes statutaires ? Dans quels délais ? Le maire n'a même pas daigné répondre à la question de l'opposition.

Des mesures compensatoires ? La manipulation est grossière couplant l'accord à des mesures nécessaires à la santé des agents, comme le maire l'a fait remarquer, c'est indigne d'une municipalité de gauche. S'il estime que ces mesures sont nécessaires, elles ne devraient pas être présentées comme une contrepartie à cet accord de la honte. Il n'est donc fait que peu de cas de la souffrance des agents et par conséquent de nos enfants.

Ces insertions présentées comme des avancées n'apparaissent que dans le rapport introductif à la délibération mais pas dans la délibération elle-même. Il en est de même pour le caractère "expérimental" (vous apprécierez le fait que la mairie fasse des expériences avec la sécurité de nos enfants) de l'application de l'accord.

Donc pour quoi ? Pour quoi les conseillers municipaux ont-ils voté ? Pour l'application de l'accord uniquement comme cela était prévu pour le conseil municipal de décembre juste avant le coup de théâtre ou pour l'application de l'accord à titre expérimental avec l'enrobage ? Il serait souhaitable que la mairie réponde à cette question.

Il y a enfin la commission d'enquête. Est-elle bien nécessaire ? La majorité municipale n'a-t-elle pas (re)lu son programme ? Pourtant tout y est (déjà). Cela ressemble bien à un moyen de temporiser encore alors que la situation dans les écoles est explosive.

Puisque la situation est intenable, puisqu'à situation exceptionnelle, on se donne les moyens de faire différemment, puisque que ça n'est pas supportable pour les agentes¹, voilà donc la première grande mesure de la nouvelle municipalité pour les écoles. Au-delà de la déception de ne pas voir rapidement les conditions d'accueil des enfants s'améliorer, l'inquiétude s'empare de nous.

Quelles seront les prochaines grandes mesures du Printemps Marseillais pour les écoles ? Une augmentation de la dotation aux écoles privées ? Un PPP (Partenariat Public Privé) pour la reconstruction des écoles ? Des arrangements pour que les parents se substituent aux agents et combrent le manque de personnel ? La reconduite de la DSP (Délégation de Service Public) de la Sodexo pour 10 ans ?

Depuis 7 mois, avec bienveillance, nous attendions un engagement de la nouvelle municipalité en faveur des écoles avec autre chose que des mots, nous attendions des actes concrets et un calendrier ferme.

Elle nous a démontré lundi que nous devons nous battre pour que nos enfants connaissent un jour une école publique digne, comme dans une ville "normale".

Marseille, le 10 février 2021,
Le Collectif des écoles de Marseille

PS : Nous tenons à remercier les 3 conseillères municipales qui ont eu le courage de s'opposer à cette délibération qui n'améliore en rien les conditions d'accueil des enfants dans les écoles publiques de Marseille.

¹ en italique, les mots de M. Payan ce 8/02, certes avec montage...